



Service militaire adapté
Régiment de La Réunion

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1 – Organisme : RÉGIMENT DU SERVICE MILITAIRE ADAPTÉ DE LA REUNION

BP 382 - 97448 SAINT-PIERRE CEDEX

Tél : 02 62 96 68 43 - Courriel : marche-daf-re@rsmar.re

Adresse internet du profil acheteur : <http://www.marches-publics.gouv.fr>

2 – Type de procédure : Procédure adaptée. Elle est soumise aux dispositions des articles L2123-1 et R2123-1 à R2123-7 du Code de la commande publique.

3 – Objet de la consultation : SAINT-PIERRE (974) - RSMA-R - QUARTIER SUACOT - AMENAGEMENT ET SECURISATION DE L'ENTREE DU QUARTIER.

– décomposition en 11 lots :

CPV principal : **45210000 5 (Travaux de construction de bâtiments)**

4 – Conditions de participation : les candidatures qui ne peuvent être admises en application des dispositions R2144-1 à 7 du Code de la commande publique sont éliminées par le représentant de l'acheteur.

- situation juridique – références requises : se référer au règlement de la consultation ;
- capacités économique et financière : se référer au règlement de la consultation ;
- référence professionnelle et capacité technique : se référer au règlement de la consultation ;
- les justifications à produire dans le cadre de cette consultation sont indiquées dans le règlement de la consultation.

5 – Visites : les visites seront collectives. La date et l'heure des visites seront imposées par le règlement de la consultation.

6 - Critères d'attribution : détaillés dans le règlement de la consultation.

7 - Date et heure limites de réception des offres : le 9 juillet 2026 à 12H00 (heure de La Réunion).

8 - Lieu et modalités de dépôt des plis : les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, aller sur : <http://www.marches-publics.gouv.fr>.

9 - La ou les langues dans lesquelles elles doivent être rédigées : les offres doivent être rédigées en langue française exclusivement.

10 – Modalités de paiement : le paiement sera effectué par la Direction Régionale des Finances Publiques (DRFiP) de La Réunion dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la facture.

11 – Délai minimum de validité des offres : deux cent soixante dix (270) jours à compter de la date limite de remise des offres.

12 - Numéro de référence attribué au marché par l'acheteur :

13 - Conditions de remise des offres : les conditions de remise des offres figurent au règlement de la consultation.

14 - Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/05/2026